

[Texte]

Mr. McGrath: Mr. Chairman, I have learned to listen with my ears and not my eyes, and this ear was directed to Mr. Lundrigan; but I can assure Mr. O'Connell that this ear here was tuned into the electronic amplification system and it was directed at the witness. I have also learned to listen with both ears and I will direct both ears and both eyes now to the answer because I am very much interested in it.

The Chairman: Were you getting any satisfaction out of the left ear?

Mr. McGrath: Oh yes.

The Chairman: That is encouraging.
Dr. Espie.

Dr. Espie: Thank you, Mr. Chairman. I will continue.

What I was saying, Mr. O'Connell, was that the advice that the council puts forward to the department goes through the medium of an annual report. This is a responsibility we are charged with under the regulations governing our existence and I think we can say that the medium of the advice is the annual report.

If I could offer a comment on the response to the advice—this, for any advisory body, is a constant problem. One is charged with putting forward advice but the response, of course, is not within one's control or within one's area of competence.

We assume, and we have every evidence, that our reports are read and are considered by the department. What we have lacked and perhaps would like to see would be more evidence of a positive response to our advice and suggestions. I suspect, however, that in desiring this kind of response we are in exactly the same situation as all advisory boards, who, by definition, would like to see their advice acted upon completely and as fast as is possible.

It is a common fate of most advisory boards not to score 100 per cent success. Insofar as we have not done that, I think this is one of the facts we must learn to live with; but we have every evidence that the department certainly does give consideration to the reports that we put forward to it.

Mr. O'Connell: I would like to ask another question and, if I may, to direct it to Dr. Espie. Would he substantiate the comment that the department ignores the advice? Before we come to that question could I ask what efforts are made by the secretariat or the Council to maintain close contact with the department. I have to say, in frankness to him, that I ask that because, from reading the latest report available—I do not know how many members of the Committee have read that report; it is a very generalized statement about rural development—I suspect the Council does not know very much about the programs of the department. Perhaps that is a little unfair, since this report may have been prepared before the new department got well under way. It is a little disconcerting to find in the report that there will be no future ARDA agreements and very little appreciation of the changing character of the ARDA agreements, almost no reference at all to the Newstart

[Interprétation]

M. McGrath: Monsieur le président, j'ai appris à écouter avec mes oreilles et non pas avec mes yeux et cette oreille était prêtée à M. Lundrigan; mais je peux assurer M. O'Connell que cette autre oreille qui est équipée de l'appareil d'amplification électronique était utilisée directement pour écouter le témoignage. J'ai aussi appris à écouter avec les deux oreilles et je vais donc utiliser maintenant mes deux oreilles et mes deux yeux pour suivre la réponse qui est donnée car cela m'intéresse particulièrement.

Le président: Est-ce que votre oreille gauche vous apportait des résultats satisfaisants?

M. McGrath: Mais certainement.

Le président: Cela est très encourageant.
Monsieur Espie.

M. Espie: Merci, monsieur le président. Je vais poursuivre.

Ce que je disais, monsieur O'Connell, c'est que l'avis fourni par le Conseil au ministère se présente sous la forme d'un rapport annuel. C'est là une des responsabilités qui nous est attribuée aux termes des règlements établissant notre existence et je crois que nous pouvons dire que la procédure de présentation et d'avis que nous pouvons fournir est notre rapport annuel.

Si je peux présenter un commentaire en ce qui a trait à l'utilisation des avis que nous donnons, cela est, pour tout organisme consultatif, un problème perpétuel. Un organisme a la charge de présenter les avis mais la suite qui est donnée à ces avis, bien entendu, ne relève pas de son contrôle ni de sa compétence.

Nous présumons, et nous avons toutes les preuves nécessaires à cet effet, que nos rapports annuels sont lus et sont étudiés par le ministère. Ce qui nous manque et ce que nous aimerions probablement voir se produire, serait des preuves plus précises permettant d'établir qu'une réponse positive est donnée à nos conseils et à nos recommandations. Je crois, toutefois, qu'en souhaitant ce genre de réponses, nous sommes exactement dans la même situation que tous les organismes consultatifs qui, par définition, voudraient que les conseils qu'ils fournissent servent à quelque chose d'une manière concrète et le plus rapidement possible.

C'est bien là le destin de la majeure partie des organismes consultatifs de ne pas obtenir des résultats à 100 p. 100. Puisque nous n'avons pu atteindre ce résultat, je crois qu'il nous faut apprendre à accepter cette condition; mais nous avons toutes les preuves requises selon lesquelles le ministère étudie certainement les rapports que nous lui présentons.

M. O'Connell: J'aimerais poser une autre question et si je peux, j'aimerais la poser directement à M. Espie. Pourrait-il étayer ce commentaire qui a été fait selon lequel le ministère ne tient pas compte des conseils donnés? Avant d'en arriver à cette question, puis-je vous demander si le secrétariat ou le conseil a fait des efforts pour maintenir des relations étroites avec le ministère. Je veux vous dire en toute franchise que je pose cette question parce que j'ai lu le dernier rapport, je ne sais pas combien de membres du comité l'ont lu, et qu'il s'agit d'une déclaration très générale concernant l'expansion régionale. Je soupçonne que le conseil n'est pas très au courant des programmes du ministère. C'est peut-être un peu injuste de ma part, étant donné que le rapport a peut-être été rédigé avant que le nouveau ministère soit mis sur pied. Je suis un peu déconcerté de voir dans le rapport qu'il n'y aura plus à l'avenir d'entente ARDA, très peu de commentaires sur le carac-